

Productivité N.-B. – L’approche étape par étape

Étapes	À quoi s’attendre?	Quel est le processus?	De quoi avez-vous besoin?
1. Communiquez avec votre conseiller d’ONB	L’outil d’évaluation de l’indice de maturité de la productivité (IMP) est offert à tous les fabricants qui veulent savoir où se situent leurs niveaux de productivité actuels, comment ils se comparent à ceux des pairs de l’industrie et quelles mesures ils peuvent prendre pour mettre en œuvre des <i>améliorations durables</i> .	<p>Pour accéder à ce nouvel outil, communiquez avec ONB par téléphone ou par courriel.</p> <p>Un conseiller d’ONB communiquera avec vous pour planifier une réunion pour débiter le processus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonnées du conseiller d’ONB
2. Remplir l’évaluation	<p>L’évaluation consiste en une série de questions sur l’entreprise qui permettront de recueillir des renseignements qui seront analysés en toute confidentialité par votre conseiller d’ONB.</p> <p>Il faut à peu près 30 minutes pour la remplir. Il s’agit d’une évaluation en deux parties :</p> <p><u>1^{re} partie : Analyse comparative</u> : Comparez le rendement de votre entreprise au fil des ans et comparez-le aux moyennes nationales de l’industrie.</p> <p><u>2^e partie. Indice de productivité (IP)</u> : Déterminez le niveau actuel de productivité de votre entreprise.</p>	<p>Votre conseiller d’ONB vous donnera un aperçu de l’outil d’évaluation de l’IP et des résultats que vous pouvez obtenir à partir de l’évaluation. Vous remplirez l’évaluation avec le soutien et l’aide de votre conseiller d’ONB.</p> <p>Une fois l’évaluation terminée, un rapport de productivité normalisé sera compilé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 30 minutes ✓ Votre code SCIAN ✓ États Financiers
3. Plan d’action pour l’amélioration de la productivité	<p>Une fois l’évaluation terminée, un rapport complet des résultats sera fourni. Ce rapport vous aidera à élaborer le plan d’action pour l’amélioration de la productivité de votre entreprise, y compris vos priorités et vos objectifs, les mesures à prendre suggérées et les ressources offertes pour soutenir la transformation.</p>	<p>Votre conseiller d’ONB planifiera une autre réunion pour passer en revue les résultats de votre rapport et collaborer avec vous pour remplir le plan d’action de votre entreprise. Cette réunion nécessitera un peu plus de temps puisque vous verrez en profondeur tous les aspects de la productivité, déterminerez vos priorités pour l’année suivante et établirez un plan d’action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2e rencontre avec le conseiller ✓ Résultats de l’IP ✓ Gabarit du plan d’action
4. Mise-en-œuvre et améliorations	<p>Selon le plan d’action convenu, votre conseiller d’ONB vous guidera pour la mise-en-œuvre du plan d’amélioration en vous mettant en contact avec les personnes-ressources, les ressources et les programmes appropriés qui vous aideront dans vos initiatives d’amélioration.</p>	<p>Une dernière réunion aura lieu avec votre conseiller ONB et certains partenaires afin de débiter votre cheminement vers l’amélioration de la productivité et prendre les mesures nécessaires pour les éléments du plan d’action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan d’action pour l’amélioration de la productivité